

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM MEGEVE 773 ROUTE NATIONALE 74120 MEGEVE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M RICHALET Olivier, gérant de la société 20, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe SOCIETE EN FORMATION 18 ALLEE DU SPORTING DE ROCHEBRUNE 74120 MEGEVE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M RICHALET Olivier 18 allée du sporting de rochebrune 74120 MEGEVE
Nombre de parts	600
Montant versé	600 €
2e associé	M RICHALET Oliver 18 allée du sporting de rochebrune 74120 MEGEVE
Nombre de parts	400
Montant versé	400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 novembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Florence MORET
Chargé d'Affaires Professionnels

JST06

LU et APPROUVÉ



Crédit Mutuel
MEGEVE
773 route Nationale
74120 MEGEVE
Tél. 04 50 78 63 67 (appel local non surtaxé)
Email : 02417@creditmutuel.fr

